

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, consultez votre courtier, votre conseiller bancaire, votre conseiller juridique, votre comptable, votre interlocuteur privilégié au sein de la banque ou tout autre conseiller professionnel.

BlackRock Global Funds

26 septembre 2023

*Aux actionnaires du Compartiment BlackRock Global Funds – Swiss Small and Midcap Opportunities Fund (le « **Compartiment** »), ISIN : LU1276852404, LU0376446257, LU0376447149, LU0376447578*

Cher Actionnaire,

Gestion de la capacité – Réouverture du Compartiment et Clôture provisoire

Contexte

Depuis novembre 2015, les actions du Compartiment ne sont plus disponibles à la souscription pour les nouveaux Actionnaires ou les Actionnaires existants. Cette mesure a été mise en œuvre pour gérer la croissance du Compartiment.

Après examen des mesures de capacité actuelles du Compartiment par nos équipes de gestion des risques et de gestion de portefeuille, nous estimons qu'il est désormais dans l'intérêt des Actionnaires de rouvrir le Compartiment aux souscriptions, de manière contrôlée.

Souscriptions au Compartiment et révision de la Limite de Capacité

Nous avons décidé d'ouvrir le Compartiment dans le cadre du mécanisme de Clôture Provisoire (« Soft Closure ») à compter du 28 septembre 2023 (la « Date d'effet »). Cela signifie qu'à compter de la Date d'effet, les demandes de souscription et/ou de conversion d'actions d'un autre compartiment en actions du Compartiment par un Actionnaire (et tout nouvel actionnaire) seront autorisées, mais seront plafonnées à une limite quotidienne de 5 millions de francs suisses ou l'équivalent en devises de cette somme par compte, jusqu'à nouvel ordre. Les rachats ne seront pas affectés par la mise en œuvre du mécanisme de Clôture Provisoire.

Nous avons l'intention de continuer d'accepter les versements en cours de certains actionnaires épargnants réguliers, lorsque le montant total de souscription a été convenu par contrat avec l'épargnant concerné avant la Date d'effet.

Cette décision vise à contrôler la croissance du Compartiment, conformément aux termes du Prospectus, afin de veiller à ce que le produit des souscriptions soit investi de manière adéquate et à ce que les investissements existants soient gérés efficacement. Cela nous permet de réaliser l'objectif d'investissement du Compartiment et à préserver les intérêts des Actionnaires.

Activité Future

À l'avenir, il est possible que nous estimions approprié de rouvrir l'entièreté du Compartiment aux souscriptions, que ce soit sur une base temporaire (par exemple, si la capacité augmente de façon limitée) ou sur une base permanente (si la capacité augmente de façon significative, permettant ainsi la reprise des procédures de négociation normales jusqu'à nouvel ordre), à notre discrétion. Nous pouvons également le juger opportun de clôturer à nouveau ou de limiter les nouvelles souscriptions au Compartiment, en tout ou en partie.

Si ou quand le Compartiment est entièrement rouvert, fermé aux nouvelles souscriptions ou ouvert de manière limitée, les Actionnaires en seront informés dans les pages produit consacrées au Compartiment, sur le site Internet de BlackRock (www.blackrock.com/be). Le cas échéant, la taille de tout investissement proposé par un Actionnaire pourra être limitée par la capacité du Compartiment qui aura été déclarée ouverte aux nouvelles souscriptions.

L'équipe locale de Services aux Investisseurs pourra confirmer à tout moment si les actions du Compartiment peuvent être souscrites ou non.

Mesures à prendre

Aucune mesure particulière n'est requise de votre part suite à la présente lettre.

Informations supplémentaires

Les termes qui ne sont pas autrement définis dans la présente ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Prospectus.

Les versions mises à jour du Prospectus de la Société (en anglais) et du Document d'Information Clé (en anglais, français et néerlandais) peuvent être téléchargées gratuitement sur notre site web (www.blackrock.com/be) et peuvent être obtenus, sans frais, auprès de Blackrock Luxembourg S.A. (35 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) ou de l'équipe des services aux investisseurs (Investor Services Team) à l'adresse suivante : Investor.services@blackrock.com, téléphone : 00 44 (0)207 743 3300 à partir de la Date d'effet. Des traductions de cette lettre sont également disponibles sur notre site web.

Des exemplaires des statuts de la Société (en anglais), des rapports annuels et semestriels (en anglais) sont également disponibles sur notre site Internet et gratuitement sur demande auprès de votre représentant local ou auprès de Blackrock Luxembourg S.A. (35 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) ou de l'équipe des services aux investisseurs (Investor Services Team) à l'adresse suivante : Investor.services@blackrock.com, téléphone : 00 44 (0)207 743 3300.

Pour un complément d'information concernant le Compartiment ou tout autre compartiment d'actions européennes, veuillez visiter le site Internet de BlackRock à l'adresse www.blackrock.com/be.

Les Administrateurs assument toute responsabilité s'agissant du contenu du présent courrier. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables à cet effet), les informations contenues dans ce courrier concordent avec les faits et n'omettent rien qui puisse modifier l'impact desdites informations.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Denise Voss
Présidente